

CRÉMATORIUM (2018)

En 2018, les maires de Pantin et d'Aubervilliers ont souhaité associer les habitants à leur mobilisation contre le projet de crématorium porte de la Villette.

LES VILLES DE PANTIN ET D'AUBERVILLIERS SE MOBILISENT CONTRE LE PROJET DE CRÉMATORIUM PORTÉ PAR LA VILLE DE PARIS SUR LEUR TERRITOIRE

« Depuis 2001, les villes de Pantin et d'Aubervilliers et la ville de Paris travaillent en bonne intelligence sur des projets d'aménagement au bénéfice des populations installées de part et d'autre du périphérique.

C'est pourquoi nous sommes particulièrement étonnés et déçus que certains points importants du projet de réaménagement tant attendu de la Porte de la Villette soit mené sans concertation avec les élus et les habitants riverains. En effet, dans le cadre de l'augmentation des demandes de crémations auprès des services funéraires parisiens, Mme la Maire de Paris a promis, à juste titre, aux Parisiens un second crématorium en complément de celui installé au cimetière du Père Lachaise (xxe arrondissement).

Après des études auxquelles nous, Maires des villes de Pantin et d'Aubervilliers, n'avons pas eu accès, il en est sorti que seul le projet de réaménagement de la Porte de la Villette pouvait accueillir cet équipement. Mais contrairement à celui du Père Lachaise, implanté au sein du cimetière, celui-ci doit être installé entre les voies du périphérique et les voies ferrées. Quelle que puisse être la qualité architecturale du projet, l'emplacement n'est ni digne ni propice au recueillement et au deuil. Ajoutons que, dans le cadre du projet de rénovation urbaine des Quatre-Chemins porté par nos deux communes, à proximité directe de la Porte de la Villette, l'implantation d'un crématorium n'est pas vraiment l'équipement public dynamique et attendu par les populations.

Enfin, cet équipement entraînera le passage d'environ 700 véhicules par jour dans l'endroit le plus pollué de France selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Là aussi, les riverains ont le droit d'espérer meilleur projet pour leur quartier que celui qui consiste à ajouter de la pollution là où elle existe déjà.

Conscients que des solutions doivent être trouvées, nous avons donc proposé à la Mairie de Paris que ce futur crématorium soit implanté dans le cimetière parisien de Pantin, dont elle est propriétaire, et dont l'environnement, le foncier disponible et l'accessibilité, par la ligne 7 et la future ligne 15, sont des atouts indéniables. Aujourd'hui, la Mairie de Paris ne souhaite pas envisager d'autres localisations et a donné une fin de non-recevoir à cette proposition sur Pantin.

Albertivillariens, Pantinois, Séquano-dionysiens, nous signons la pétition pour refuser l'implantation d'un crématorium à la Porte de la Villette. »

Bertrand Kern, Maire de Pantin, Meriem Derkaoui, Maire d'Aubervilliers et les élus des Conseils municipaux d'Aubervilliers et de Pantin (14 juin 2018)

En savoir plus :

- [Dépliant de la pétition Crématorium](#)

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :
DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H30 ET 13H30-17H30